



Réunion avec Mme la Ministre Frédérique VIDAL
le vendredi 30 octobre à 10h30 (visio-conférence)
Spéciale reconfinement

Bureau national

Présent-e-s : Contrairement à la 1ère réunion lors du confinement de mars, il n'y a pas de représentant étudiant-e-s. En fait la ministre voit les représentants étudiant-e-s après semble-t-il. Le format de la réunion est donc celui du CT MESR.

Coté ministère : la Ministre F. Vidal, le DirCab (ou son adjoint ? ne s'est pas présenté, *tout le monde est censé se connaître...*), P. Coural et T. Reynaud adjoints DGRH

Pour Sud-RE : Janique et Stephan

Ministre (FV) : Annonce du Pdt : Évolution situation sanitaire. Reconfinement de 4 semaines.

Premier ministre a apporté des précisions ; à ce jour tout n'est pas encore résolu et défini.

Discussion pour que le ministère puisse prendre en compte remontées pour les prochaines semaines.

Effort demandé à l'ensemble des étudiants et personnels

CHSCT M la semaine prochaine indépendamment des réunions avec les OS comme celle-ci.

Universités et organismes et labo restent ouverts comme l'ensemble de la FP.

Bascule vers des formations à distance, avec des exceptions.

Bibliothèques universitaires ouvertes sur rendez-vous

Service informatique sur rdv

Ressemble aux mesures lors du déconfinement

Passage en hybride = 41M€ ont été donnés aux univ

Organisation des examens et concours en présentiels avec lieux organisés pour la sécurité des étudiant-e-s et du personnel

Mention spécifique sur l'autorisation de déplacement

Services Administratifs : accueil sur RDV

Services santé maintenus.

Accueil services ressources et RU pour les étudiants : Crous

Labo et univ ouverts pour l'ensemble des personnels y compris doctorant-e-s. Quand on peut télétravailler, on télétravaille. Mais pas d'arrêt des activités de recherche. Les rencontres physiques resteront possibles modulo respect de jauges.

Être physiquement sur lieu de travail mais avec respect du protocole sanitaire.

Décret de la FP : ASA pour les cas contact et personnes vulnérables si fonction pas télétravaillable.

Le décret précisera aussi les pathologies des personnes "vulnérables".

Idem si fermeture d'établissement scolaire (pour 1 des parents si enfant de moins de 16 ans).

Circulaire MESRI : précisera l'importance des réunions de CHSCT. Seront mieux pris en compte qu'au printemps.

Procédures recrutement, avancement, CAP, CNU : maintenues avec préférence donnée à la visio.

Projet de loi urgence sanitaire = mesures d'adaptation maintenues pour les épreuves.

Réunion à distance de CT et CHSCT ; et pour le ministère activité se poursuit pour les activités règlementaires et les activités de politique publique.

SNPTES :

Nouveau confinement imposé. Prendre en compte les retours d'expérience. Prendre en compte les difficultés et RPS.

www.sud-recherche.org

Octobre 2020

contact@sud-recherche.org

Situation psycho-sociale de certaines personnes, mais favorable au confinement ; formation à distance pour ceux qui sont en ASA.

Organisation hybride.

Télétravail => outils à dispo du personnel.

Restauration = repas chaud et à dispo => sinon compensation

Repas à 1€ pour les boursiers

Plan d'activité avec les CHSCT locaux

Accueil en présentiel des étudiants de L1 en particulier les OUI-si...

Accueil minimal dans les locaux d'établissements pour ceux qui ont des problèmes

Maintien des évaluations au 1er semestre ?

Click and collect sur RDV pour matériel info

BUs : appli "affluence" ?

Maintenir ouverture en soirée et WE les bibliothèques ?

Faute d'investissement dans les Universités, les marges de manœuvre n'existent plus.

Plan d'investissement massif aurait dû être prévu = c'était prévisible...

Démonstration de l'intérêt que porte l'État à sa jeunesse.

CGT :

Pas de déclaration longue préalable. Inquiet sur le manque de préparation.

Attentif sur la liste des personnels vulnérables. Positif de réunir les CHSCT et y compris les locaux.

Protection des personnels est une priorité.

Inquiet pour personnel des services qui restent ouverts dont les personnels des Crous.

Participeront aux réunions hebdo pour faire remonter les questions et aussi à des réunions sur l'investissement massif qui est nécessaire.

Sgen-CFDT :

Pas de déclaration non plus. Pas de polémique sur le bien-fondé des mesures. Tout le monde doit participer à l'effort national.

Inquiétudes sur les étudiants notamment L1. Incompréhension des maintiens des CPGE alors que pas les L1.

Demande réexamen de la situation des L1.

Nécessité de ré-examiner tous les types d'accompagnement.

Pour étudiant-e-s et personnel : SSIU, BU ouverts. Conditions de cet accueil ? Appuie les demandes du SNTPEs.

Personnels = s'inquiète de l'état de santé physique et psycho dans les DSI ; ont beaucoup bossé...

Vivent ce que vivent les hospitaliers alors que services sont sous-dotés en personnel car pb pour recruter.

Difficultés de mise à dispo de matériel pour les étudiants.

Maintien en présentiel des TP ? Certains établissements refusent complètement le télétravail à l'ensemble des personnels au prétexte que les TP sont maintenus.

Quand on peut télétravailler, on télétravaille ; le dire fermement.

Mise en œuvre pratique différente que précédente => multiplie les questions => espace pour les personnels où les agents peuvent trouver des réponses.

Nécessite une nouvelle information précise.

Nécessité de l'association des partenaires sociaux aussi dans les établissements. Associer n'est pas seulement informer.

Que se passe-t-il pour les établissements qui n'ont pas réussi l'appel à projet "hybridation" ?

2 courriers SGEN adressés au ministère qui n'ont pas eu de réponse.

FSU :

www.sud-recherche.org

Octobre 2020

contact@sud-recherche.org

Direct dans le vif du sujet :

4 points : Tout distanciel pose problème. Beaucoup d'efforts pour passer à la jauge à 50% ; pourquoi changer alors que les choses commencent à s'installer et pourraient continuer ?

Demandent maintien du présentiel à minima dans les conditions à l'œuvre avant le confinement. La question du 50% doit être à nouveau posée.

CPGE, BTS, pourquoi directives différentes alors que tous dans la même galère.

TP en STAPS ? Peuvent continuer ?

Examens doivent être en présentiel. Organisation doit être anticipée.

Question des moyens : le coût du 1er confinement n'a pas encore été épongé ; mais on n'a pas d'info là-dessus.

Coût du deuxième confinement ?

Télétravail = clarification des modalités car certaines directions bloquent.

Débat au Sénat : CNU, Qualif...

=> il devait y avoir un débat avec les orgas et le ministère, sur cette question et là ça arrive direct au Sénat avec l'appui du ministère.

UNSA :

Étudiants : réflexion devait être menée sur enseignement à distance

Plus d'éléments sur la situation des clusters covid dans les universités

CHSCT doivent se tenir

Le ministère doit rappeler la mise en place de cellules d'écoute pour les étudiants.

Mener la réflexion sur le retour des étudiants à l'Univ, notamment les L1.

Nécessité d'être vigilant sur santé physique et mentale. Diminution de l'interactivité, désarroi.

Pb pas assez d'assistance informatique dans les universités.

Recherche doit pouvoir continuer.

En colère sur ce qui s'est passé au sénat.

SUD-RE :

Essentiel de tirer les conséquences du 1er conf et du déconfinement et de leur impact.

Protection des étudiant-e-s : accès à la restauration, hébergement, et ressources financières. Pb d'accès au numérique.

Il faut associer les CHSCT, pour maintenir la santé et la sécurité des collègues. Il faut leur fournir des protections à la hauteur, à la fois pour celles et ceux qui sont sur site, mais aussi des moyens de faire le travail à distance dans de bonnes conditions.

Pour les étudiant-e-s, qui signe les attestations de déplacement ? Et pour les bibliothèques de recherche qui sont ouvertes aux personnels et aux étudiant-es-s, y aura-t-on accès ?

FO-ESR :

Universités fermées mais lycées-collèges ouverts.

L'enseignement à distance n'est pas comparable avec l'enseignement en présentiel. Il a été prouvé que le décrochage a été très important pendant 1er confinement.

Demandent le retrait de la LPPR.

Réponses de la Ministre :

Première convaincue de l'importance du présentiel => l'ont défendu pour la rentrée.

Organisation collective pour mettre en place l'enseignement.

Différences entre les lycées et univ ?

Lycée on arrive le matin et on repart le soir = échelonnement pour que les promos ne se croisent pas.

À l'Univ, pb pour contrôler la circulation physique des personnes => complexe.

www.sud-recherche.org

Octobre 2020

contact@sud-recherche.org

Réunion avec Présidents des U => Organiser les choses pour avoir des étudiants qui viennent sur TP avec plages définies.

Réunion avec les Pdt du CNOUS = restauration maintenue, 1€ pour étudiants boursiers ; repas à emporter avec click'n collect => réservation par tel ou par mail. Pour étudiants mais aussi personnels.

Pour les étudiants, est maintenu "tout ce qui nécessite le présentiel".

Jauge pour accès aux salles informatiques, sur RDV

Examens et concours = décret prévoit qu'ils pourront se tenir en présentiel avec adaptation des salles pour préserver la sécurité.

CHSCT-M la semaine prochaine. Mais a aussi demandé aux Pdt des organismes et des universités => CHSCT locaux pour co-élaboration des décisions.

Service des établissements = SSIO, SSU, Biblio, admin => sur RDV

Maintien du lien = justificatif de rendez-vous qui sera associé à l'autorisation qui permettra de se déplacer.

Rejoindre établissement de formation ou passer un examen => Validation par les recteurs de ce qui sera autorisé => la liste sera publiée.

Formulaire pour les étudiants définissant les heures et les jours où ils sont en présentiel.

Agents de la FP sur le Télétravail : Circulaire Montchalin précisant que ça sera la règle pour l'ensemble des activités qui le permettent.

Freiner au maximum les interactions qui ne sont pas nécessaires.

Entend les besoins en équipement ; mesure générale pour la FP (décret Ministère FP) + circulaires spécifiques.

Moyens pour l'hybridation = le délai était court => Choix de l'appel à projet pour que les établissements s'engagent et le partagent avec les autres établissements. Mais savent que des endroits n'en n'ont pas bénéficié => ces derniers seront soutenus plus spécifiquement.

Circulaire du ministère devrait sortir dans la journée ; [FAQ](#) sur le site. Précisera la nécessité de réunir les CHSCT.

STAPS : les pratiques physiques dans le cadre des formations sont autorisées.

Moyens = travaillent sur la fin de gestion ; PLF rectificatif prévu

Indicateur sur les clusters pourra être fourni ; très facile de dire que c'est à cause des étudiant-e-s alors que c'est l'inverse, donc aucun pb pour partager les chiffres !

Mieux diffuser l'info aux étudiant-es : la meilleure façon c'est via leur tel portable plus que via les mails => texto : les enquêtes par texto dépassent les 70% de réponse.

Bibliothèque de recherche sont des lieux de travail et si mixte, travailler à ce que ça se passe sur rendez-vous pour les étudiant-e-s.

Totalement consciente de la détresse générale des citoyens et en particulier étudiants et personnels dont elle souligne la responsabilité car comportements exemplaires. Virus qui frappe d'une manière qui n'est pas encore comprise.

Travailler en proximité et faire remonter les dysfonctionnements lors des réunions hebdo.

Merci à toutes et tous

CGT :

Cas contacts regardés que si l'étudiant ne possédait pas de masque.

Télétravail : avoir un discours clair pour répondre aux attentes de chacun.

Pathologie à risque : lesquelles. Cas des proches des personnes ayant des pathologies à risque.

Ministre : Cas contact = télécharger "tous anti-Covid" pour avoir info en temps réel !

La ministre quitte la salle

CGT : Crous : personnels se sont mobilisés pendant le 1er confinement, ont fait un travail considérable avec les moyens qu'ils ont, vont continuer à le faire.

Fermeture restauration traditionnelle = pas de repas chaud. Personnels qui vont arrêter le travail => pb économiques pour ces personnes. Ont tout fait ce qu'il faut et maintenant ça va fermer. Maintenir de la restauration classique assis. Restauration à 1€ => pertes de ressources, seront-elles compensées ?

Besoin de reconnaissance "professionnelle", notamment dans le cadre de la 3ème session de fonctionnarisation des personnels des Crous.

Réponse (Pierre Coural) :

Liste des contacts à risque => c'est sans respect des gestes barrières => si les 2 ont le masque ce n'est pas le cas.

=> voir la circulaire du Ministère de la santé

Filière informatique et Crous = les remerciements de la ministre s'adresse tout particulièrement à eux.

Restaurations étudiantes = sujet qui seront réexaminés lors du CHSCT-M

Mais sujet distinct de la fonctionnarisation du personnel des Crous.

Télétravail circulaire FP ; Décret FP sur le reconfinement qui devrait sortir dans le WE ; nouveaux projets de loi aussi avec des ordonnances => on ne sait pas tout encore....

Le chemin prévu :

- réunions régulières d'instances,
- consultation des OS,

DirCab :

C'est très évolutif et l'important est d'avoir des échanges réguliers.

Adresser au fil de l'eau les questions pour qu'ils puissent apporter les réponses hebdo ; en plus instances de dialogue social vont se tenir (notamment CHSCT M et locaux)

Le format « multilatérales » n'a pas vocation à se substituer aux instances. Ne pas hésiter à écrire des mails au ministère pour initier une boucle de dialogue sur des points précis. Ne pas hésiter à solliciter par ce biais.

Ne pas geler le dialogue social en cours à cause de ce confinement (LPR, ...)

Suivi du protocole, des revalorisations pour l'an prochain => pas de changement du calendrier du ministère ; feront un point d'ici quelques jours (*NDLR : sûrement pas avec nous...*)

À notre dispo par mail ou par tél.

Fin de la réunion